



Affaire suivie par :
L'adjudant-chef
Franck Levant

Paris, le 9 juin 2024 D-2024-011256
N° CLY 485. Est - 29/05/2024 - A-2024-010543

Le général de division Joseph Dupré la Tour
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

à

Mairie de Clichy
Hôtel de Ville
BP 300
92112 CLICHY

OBJET : construction d'un ensemble immobilier (832 logements) – Quartier PCVD Est – lots 1, 2, 3, 4, 6, 8 et 10 – 30, rue Pierre Bérégovoy – rue Valiton – rue Jeanne d'Asnières – 92110 CLICHY.

RÉFÉRENCE : votre transmission dématérialisée datée du 29 mai 2024 (PC 92024 24 D0007 déposé le 3 mai 2024).

PLANS : datés du mois d'avril 2024.

NOTICE DE SÉCURITÉ : non fournie.

Par transmission de référence, vous m'avez communiqué un dossier concernant le projet situé à l'adresse mentionnée en objet.

En liminaire, il convient de préciser que :

- Les 7 lots sont traités dans un seul et unique PC (17 bâtiments d'habitation, 6 parcs de stationnement et 1 ERP). Cette disposition rend très difficile l'étude d'un dossier aussi important, surtout de façon dématérialisée.
- La transmission dématérialisée envoyée sur Plat'au comporte environ 70 fichiers en PDF. Ceux-ci sont quasi tous renommés de façon erronée au regard de leur contenu exact.
- La transmission dématérialisée envoyée sur Plat'au ne comporte ni la notice de sécurité, ni les plans des niveaux en superstructure de chaque lot, ni les pièces du lot 4.

Description des bâtiments

Il s'agit d'un quartier comprenant des ensembles immobiliers composés de la manière suivante :

- le lot 1 comprend 4 bâtiments d'habitation implantés sur un parc de stationnement de deux niveaux en infrastructure ;
- le lot 2 comprend 2 bâtiments d'habitation implantés sur un parc de stationnement d'un niveau en infrastructure ;
- le lot 3 comprend 4 bâtiments d'habitation implantés sur un parc de stationnement d'un niveau en infrastructure ;
- le lot 4 comprend 2 bâtiments d'habitation implantés sur un parc de stationnement d'un niveau en infrastructure ;
- le lot 6 comprend 2 bâtiments d'habitation implantés sur un parc de stationnement d'un niveau en infrastructure ;

- le lot 8 comprend 3 bâtiments d'habitation implantés sur un parc de stationnement de deux niveaux en infrastructure;
- le lot 10 comprend 1 bâtiment à simple rez-de-chaussée à usage d'ERP de la 5^e catégorie avec activité de type M.

Étude et avis

En l'absence de notice de sécurité par lot et des plans de niveaux par lot dans le dossier transmis, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne suis pas en mesure d'émettre un avis étayé sur ce projet.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer d'inviter le pétitionnaire à soumettre un nouveau dossier, tenant compte des remarques précitées et répondant aux exigences de l'article R. 431-4 du code de l'urbanisme.

Par ailleurs, même s'il s'agit d'un PC unique, il conviendra de transmettre un plan de masse global du quartier et pour chaque lot, à minima, une notice de sécurité, un plan de masse, des plans de coupe et des plans de niveaux, afin de permettre une étude spécifique de chaque lot.

Enfin, les dénominations des fichiers dématérialisés devront correspondre à leur contenu exact respectif. Dans le cas contraire, l'étude ne pourra pas être réalisée.

Le lieutenant-colonel Fabien Moigne
Chef du bureau prévention

